



SARL B. ROGER SERVICES  
29 Rue de Fontaine  
62134 PREDEFIN  
Tél : 06.44.01.71.70  
Mail : b.rogerservices@laposte.net  
SIRET : 823 509 575 00010  
NAF : 8559B  
TVA : FR 41 823 509 575

## PROGRAMME : FORMATION PERMETTANT LA DELIVRANCE DE L'AUTORISATION DE CONDUITE selon la R 490 DES GRUES AUXILLIARES

### FICHE DESCRIPTIVE DE LA FORMATION :

#### Objectif de la formation :

- Être capable de valider les épreuves théoriques et pratiques
- Être capable d'examiner, d'effectuer la maintenance de premier niveau, de conduire et d'utiliser la grue auxiliaire en entreprise et sur la voie publique, en respectant les règles de sécurité.
- L'employeur est en capacité de délivrer l'autorisation de conduite.

Durée : de 1 à 2 jours (7 heures par jour)

Lieu : dans vos locaux

Nombre de participants : De 01 à 06 participants

Date(s) formation : A définir

Tarif : nous consulter pour plus de précision

#### Pré-requis:

- Maîtriser les savoirs de base (lecture écriture calcul...)
- Être apte médicalement
- Avoir au moins 18 ans

#### Public concerné :

- Les utilisateurs de grues auxiliaires de chargement de véhicules.
- Si une ou des personne(s) en situation de handicap doit (vent) intégrée(s) la formation, il faut impérativement nous contacter afin de réaliser une étude spécifique d'intégration

#### Moyens pédagogiques et techniques :

- Livret de cours et supports audiovisuels
- Grue auxiliaire (mis à disposition par vos soins si formation sur votre site)
- Salle adaptée aux nombres de participants

#### Modalités Pédagogiques :

- Exposé théorique, exercices pratiques de conduite et de réalisation des tâches pour lesquelles l'engin est spécialement conçu.

#### Moyens d'encadrement :

- Les formateurs, expérimentés en pédagogie, disposent d'expérience dans l'utilisation des grues auxiliaires.





SARL B. ROGER SERVICES  
29 Rue de Fontaine  
62134 PREDEFIN  
Tél : 06.44.01.71.70  
Mail : b.rogerservices@laposte.net  
SIRET : 823 509 575 00010  
NAF : 8559B  
TVA : FR 41 823 509 575



## CONTENU DE LA FORMATION :

### Programme théorique :

- Législation et réglementation
- Classification et technologie
- Consignes de conduite en sécurité
- Caractéristiques principales des différentes machines
- Symbolisation
- Principaux risques, renversement, heurt, environnement
- Entretien de premier niveau de l'engin
- Organes de sécurité
- Responsabilité du conducteur de l'engin
- Interdictions formelles
- Lecture d'abaques et capacité de levage
- Vérification avant utilisation
- Risques spécifiques des moteurs thermiques et des pièces en mouvement
- Si utilisation de radio commande, connaissance des risques et utilisation en sécurité

### Programme pratique adapté à la nature de l'engin :

- Présentation de la grue
- Opérations de prise de poste
- Adéquation de la grue auxiliaire au travail de manutention demandé
- Prise, dépose et déplacement de matériaux et de charges
- Positionnement, balisage, calage et stabilisation de la grue
- Exercices pratiques d'élingage, de levage de charge
- Chargement et déchargement latéral d'une remorque pour certaines catégories
- Opérations de fin de poste

## VALIDATION DE LA FORMATION :

- Examen théorique et pratique sur le site de l'entreprise
- Recyclage en fonction des besoins et de l'évolution des moyens

## SANCTION DE LA FORMATION :

Après examen, si résultat favorable en pratique et en théorie, délivrance d'une attestation de fin de formation. L'employeur décide ou non de délivrer une autorisation de conduite à son salarié.

